

Arrêté du 20 octobre 2020

CANDIDAT

Nom :	N° d'identification du candidat :
Prénom(s) :	
Date de naissance :	
Intitulé du diplôme préparé :	

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION

Nom Prénom	Discipline enseignée	Signature

Intitulé du chef d'œuvre présenté :

Projet collectif ou Projet individuel

Date de l'évaluation :

Note /20

Capacités	Compétences principales	Critères d'évaluation	NM	IM	M	BM	Points
Capacité à restituer le travail mené dans le cadre de la réalisation du chef-d'œuvre = 50%	Relater la démarche utilisée pour conduire à la réalisation du chef-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Hiérarchisation des informations utilisées pour introduire le sujet. Respect des consignes sur le contenu exigé de la présentation 					
	Montrer en quoi la réalisation du chef-d'œuvre relève de la démarche de projet	<ul style="list-style-type: none"> Clarté et exactitude de la démarche 					
	S'adapter à ses interlocuteurs et à la situation.	<ul style="list-style-type: none"> Clarté de la présentation et pertinence des termes utilisés. Autonomie par rapport au support de présentation 					

/10

Capacité à analyser sa démarche et à la situer dans le métier et la filière professionnelle = 50%	Analyser les particularités et difficultés du travail réalisé en autonomie	<ul style="list-style-type: none"> Réflexivité sur son niveau d'autonomie dans le travail réalisé 					
	Apprécier les points forts et les points faibles du chef-d'œuvre et de la démarche adoptée.	<ul style="list-style-type: none"> Réflexivité sur les difficultés rencontrées et la manière dont elles ont été traitées Réflexivité sur les points forts et les points faibles de la réalisation et de la démarche. 					
	Faire ressortir la valeur ou l'intérêt que présente son chef-d'œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de réflexion personnelle Pertinence du chef-d'œuvre par rapport à la filière métier du candidat Pertinence des enjeux de repérés 					
	Transposer la démarche de projet adoptée	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence de la mise en perspective de l'expérience 					

/10

NM : Non maîtrisé - IM : Insuffisamment maîtrisé - M : Maîtrisé - BM : Bien maîtrisé

Justification du degré de maîtrise des compétences (à renseigner obligatoirement pour toute note inférieure à 10)